

LE CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE

-mai 2014-

Le Conseil Local de Santé Mentale est un lieu de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie, les élus locaux et les différents acteurs intervenant autour de la santé mentale.

Il ne s'agit pas d'une obligation pour les communes ou les collectivités, mais il y a une véritable incitation à sa mise en place. Ainsi, l'OMS, le Plan Psychiatrie et Santé Mentale 2011-2015, la Cour des Comptes y font notamment référence.

Ce travail en réseau apporte un enrichissement des connaissances mutuelles, et des pratiques professionnelles, en privilégiant la réflexion, l'échange, l'approche collaborative et partenariale et surtout un décloisonnement multisectoriel.

Le but du CLSM est de favoriser l'insertion des personnes en souffrance psychique dans la cité.

Historique du CLSM sur Brest

Le CLSM a été mis en place sur Brest fin 2006, mais il est le fruit de nombreux mois de réflexions et de travaux.

En 2006, a eu lieu le colloque « Santé Mentale et Cité ». Cette manifestation a confirmé la volonté marquée des différents professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social de travailler ensemble autour de cette thématique. L'idée de mettre en place un CLSM s'est concrétisée et a permis de définir un cadre de concertation.

Depuis 2007, le nombre des partenaires membres du CLSM s'est étoffé avec une continuité du travail au sein des différentes commissions mises en place.

Ainsi le CLSM a permis, entre autres, la réalisation de l'Enquête sur les Représentations de la Santé Mentale en Population Générale, la création et la réédition d'un mémento « Ecoute et soutien psychologique », la publication d'un guide des hospitalisations sous contrainte, la mise en place d'une formation continue en collaboration avec l'UBO, un « Jeu de l'Oie » outil éducatif à destination des personnes en souffrance, d'une formation « Repérage et Prise en charge d'une crise suicidaire » pour les professionnels.

Le CLSM a également participé à mise en place des sessions de sensibilisation sur la santé mentale à destination des professionnels et des habitants.

Des échanges émanant de commissions de travail ont permis la validation de charte, de convention et la réalisation de projets qui ont abouti hors du cadre du CLSM.

Les objectifs du CLSM

Afin de mener à bien ses actions, le CLSM se base sur les recommandations dispensées par le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale.

Il s'agit d'un cadre de référence et surtout d'un outil de travail commun aux différents CLSM nationaux.

Le CLSM a pour objectifs :

- De mettre en place une observation de la santé mentale. Il s'agit de réaliser des diagnostics préalables pour ensuite déterminer les besoins, connaître les ressources locales afin de pouvoir définir des priorités.
- Permettre l'accès et la continuité des soins, afin de pouvoir prévenir les situations d'urgence et surtout de garantir une prise en charge adaptée à la personne.
- Favoriser l'inclusion sociale et l'autonomie des personnes, en facilitant l'accès et le maintien dans le logement et le travail et en luttant contre l'isolement des personnes souffrantes.
- Participer aux actions de lutte contre la stigmatisation, en proposant notamment des actions d'information sur la santé mentale en direction de la population mais aussi de certains professionnels.
- Aider à la résolution de situations psychosociales complexes, en assurant une Cellule de Veille

Les moyens mise en œuvre

Pour remplir ces objectifs, le CLSM s'appuie sur le CCOMS, sur des rencontres Grand Ouest qui ont lieu 2 à 3 fois par an. Cela permet un échange de pratiques et un partage d'expériences.

Mais le CLSM se base surtout sur les forces vives des institutions, des associations et des professionnels qui depuis 2006 participent aux différents groupes de travail et qui démontrent un réel intérêt à travailler ensemble afin de garantir un accompagnement le plus adapté aux problématiques liées à la santé mentale, en lien avec des évolutions institutionnelles, politiques et financières.

Des rencontres régulières, mais également la mise en place d'une formation « Référents de structure » dispensée par le service de formation continue de l'UBO contribuent à développer une culture commune et à assurer de la cohésion.

L'organisation du CLSM

A ce jour 25 structures différentes participent au CLSM sachant qu'une même structure peut être représentée par plusieurs services à part entière.

Le CLSM s'organise en 5 commissions de travail, chacune ayant un pilote et un élu de référence

COMMISSIONS	GROUPES	OBJECTIFS
COMMISSION OBSERVATION		Faire l'Etat des lieux du traitement des situations de personnes en crise et recenser les difficultés rencontrées par les différents intervenants afin de faire des propositions de travail pour améliorer la coordination entre les différents acteurs.
COMMISSION LOGEMENT	Cellule de veille	Espace de concertation sur des situations préoccupantes suite à des signalements. Objectif : le maintien dans le logement
	Groupe accès et maintien dans le logement	Favoriser l'accès au logement et mettre en place des accompagnements pour le maintien dans le logement
COMMISSION FORMATION	Groupe formation	Assurer une formation continue à destination des professionnels évoluant autour de la santé mentale (20 à 25 stagiaires)
	Groupe réseau	Souhait de mettre en place un réseau autour des questions de la santé mentale sur le territoire du Pays de Brest.
COMMISSION SANTE MENTALE ET TRAVAIL	Groupe Maintien dans l'emploi	Mettre en place des outils pour favoriser le maintien des personnes dans l'emploi
	Souffrances au Travail	Prévenir et accompagner la souffrance psychique au travail
COMMISSION PROMOTION DE LA SANTE MENTALE	Semaines D'Information à la Santé Mentale	Sensibiliser et informer la population générale sur la santé mentale lors de ces semaines nationales autour d'actions (conférences, ciné-débat, tables rondes...)
	Santé Mentale et Quartiers	Répondre aux sollicitations des quartiers sur des questions de santé mentale à destination des acteurs de proximité ou des habitants.
	Communication	Créer des outils d'information sur la santé mentale (guide, memento, lettre informatique)

Schéma :

